



Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains.

En France, il se produit plus d'un cambriolage toutes les 2 minutes⁽¹⁾ et un incendie toutes les 8 minutes⁽¹⁾. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous avez droit au meilleur !

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains. En souscrivant l'une de nos formules, vous bénéficiez d'un système d'alarme télésurveillé, vous protégez votre foyer des cambriolages et des risques d'incendie⁽²⁾.



Ce service est opéré par EPS, leader de la télésurveillance en France⁽³⁾, qui protège au quotidien plus de 700 000 habitations et locaux professionnels. Ses procédures sécuritaires sont le résultat de 40 ans d'expérience.

Avec Homiris, votre maison est entre les meilleures mains

➤ Protège des cambriolages

Votre système d'alarme connecté est relié à un centre de surveillance 24H/24 qui veille à distance sur votre domicile et réagit en moins de 30 secondes⁽⁴⁾ en cas d'alarme.

➤ Protège en cas de danger

Agression, chute, malaise à votre domicile... L'appui sur la touche alerte du clavier ou d'une télécommande ou sur le bouton d'alerte⁽⁵⁾, prévient le centre de surveillance qui appelle les forces de l'ordre ou les secours⁽⁶⁾.

➤ Protège des risques domestiques

Grâce aux détecteurs de fumée, de monoxyde de carbone vous protégez votre famille contre les risques d'incendie⁽²⁾ et d'intoxication ; grâce à la sonde inondation, vous protégez votre logement contre les risques de fuites d'eau.

➤ Protège votre domicile du squat

Au-delà de 48 heures d'occupation de votre domicile par un intrus, vous vous exposez à une procédure longue et complexe pour l'expulser. Avec Homiris, il est immédiatement détecté et les forces de l'ordre sont appelées⁽⁶⁾.

Un abonnement tout compris, équipement inclus

Le tarif de votre abonnement inclut la mise à disposition de votre système d'alarme installé sur mesure et sans frais, sa maintenance et les services que vous aurez choisis : tout est compris, sans risques de mauvaises surprises ni de frais cachés.

Une alarme connectée, performante et évolutive

Les équipements sans fil mis à disposition par Homiris sont conçus par nos équipes afin de vous assurer un service performant. L'équipement principal se compose d'une centrale d'alarme, de détecteurs adaptés à vos habitudes de vie et à la configuration des lieux, d'une puissante sirène permettant de dissuader l'intrus et d'organes de commandes : un clavier ou deux télécommandes.

Pour répondre à des besoins spécifiques, des options vous sont proposées, par exemple le service La Vidéo.

Une plaque de dissuasion à apposer à l'entrée de votre domicile, indiquant qu'il est sous protection, vous est offerte.

➤ Des détecteurs d'intrusion avec prise de photos⁽⁷⁾

En cas d'alarme, les photos sont transmises au centre de surveillance et analysées par un opérateur⁽⁸⁾. Elles permettent d'identifier l'origine de l'alarme et d'appeler plus rapidement les forces de l'ordre⁽⁶⁾. Vous pouvez également les consulter directement via l'application mobile⁽⁹⁾.

Il existe également des détecteurs d'intrusion sans la fonction « photo ».



Installation et maintenance par un technicien-conseil

Un technicien-conseil se déplace chez vous et réalise le diagnostic sécurité des lieux. Il installe le système d'alarme selon vos besoins et vos habitudes de vie, sans travaux importants, et forme les utilisateurs présents. Le bon fonctionnement du système d'alarme est régulièrement vérifié à distance et sa maintenance est incluse (pièces, main-d'œuvre et déplacements), y compris le remplacement des piles.

La télécommande biométrique en option

La télécommande biométrique permet de piloter votre système d'alarme et vous apporte une sécurité renforcée lors de la mise à l'arrêt grâce à l'authentification par empreinte digitale⁽¹⁰⁾.



Avec le service La Vidéo⁽¹¹⁾ votre protection commence dès l'extérieur

Bénéficiez d'une vision et d'un contrôle de votre environnement grâce aux caméras extérieures et intérieures depuis l'application mobile Homiris⁽⁹⁾.

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site Internet.

Pilotez votre système d'alarme à distance

Depuis votre application mobile Homiris⁽⁹⁾ ou votre espace abonné www.abonnes.homiris.fr

Où que vous soyez, votre application mobile et votre espace abonné vous permettent de gérer et piloter à distance, en toute sécurité, votre système d'alarme télésurveillé :

- mise en marche ou à l'arrêt à distance⁽¹²⁾,
- suivi des alarmes en cours, consultation du journal des événements, visualisation des photos prises par les détecteurs de mouvement, suivi de la température de votre logement,...



Service de notifications Signô

Recevez une notification sur votre téléphone mobile ou par e-mail en cas de mise en marche ou à l'arrêt de votre système d'alarme (par exemple lorsque votre enfant rentre de l'école), de dépassement de température dans votre logement, de coupure secteur...

La garantie

« satisfait ou remboursé »⁽¹³⁾

Vous avez 1 mois pour découvrir votre système d'alarme télésurveillé.

2 formules

pour un maximum de liberté

Avec **CONFORT** : Vous êtes informé. Vous agissez.

Avec **SÉRÉNITÉ** : Nous analysons. Nous nous occupons de tout.

Avec Homiris, vous êtes entre les meilleures mains.

97 %

d'abonnés satisfaits*



ISO 9001

Exigence de qualité au quotidien



Qualité et continuité de service



Equipements Origine France Garantie



Service client basé en France



Sécurisation de vos données***

(1) Sources : Ministère de l'Intérieur - Bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2023 et statistiques des SDIS 2024. (2) Par détection de fumée. (3) Atlas 2025 En toute sécurité. (4) Délai moyen constaté en 2025 sur les alarmes intrusion, agression et fumée. (5) En option (voir tarif). (6) Si nécessaire et selon formule, après levée de doute conformément à la réglementation. (7) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison Internet haut-débit ou GSM (en option) avec le centre de surveillance. (8) Selon formule. (9) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (10) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (11) Service proposé aux particuliers abonnés au service de télésurveillance sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement minimum de 12 mois. (12) La mise à l'arrêt à distance par application mobile requiert un téléphone compatible équipé de l'identification par empreinte digitale ou reconnaissance faciale. (13) Remboursement des sommes engagées et renvoi du matériel pris en charge.*Étude de satisfaction menée en 2024 auprès de 38 640 abonnés suite à une installation, une maintenance ou une intervention sécuritaire. ** Matériel de marque BIRDIE, hors caméras, détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. *** Notre système d'information est exclusivement hébergé en France dans les centres informatiques d'Euro-Information, filiale technologique du Crédit Mutuel, dont le système de management de la sécurité de l'information est certifié ISO 27001:2013.

Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 (Strasbourg), n°216.10.31 (Verlinghem), n°162.00.31 (Vineuil) et n°241.21.31 (Tours) délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

Cette certification atteste que la formalisation de la prestation de télésurveillance, la mise en continu des moyens de surveillance, la protection et la confidentialité des informations, le traitement des messages ou alarmes, le personnel et l'organisation sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. (CS 22265 - F 27950 Saint Marcel - www.cnpp.com).

► **Les formules
d'abonnement**

CONFORT

Vous êtes informé.
Vous agissez.

SÉRÉNITÉ

Nous analysons.
Nous nous occupons de tout.

Équipement

Mise à disposition d'un système
d'alarme connecté



- 2 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour un appartement
- 4 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour une maison
- 1 centrale avec transmetteur intégré
- 1 sirène intérieure indépendante
- 1 clavier ou 2 télécommandes standards

- 2 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour un appartement
- 4 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour une maison
- 1 centrale avec transmetteur intégré
- 1 sirène intérieure indépendante
- 1 clavier ou 2 télécommandes standards
- 1 détecteur de fumée

Vérification à distance et intervention de
maintenance : pièces, dont remplacement des
piles, main-d'œuvre et déplacements



Services sécuritaires

Télésurveillance 24h/24 du domicile
par le centre de surveillance



Détection d'intrusion avec prise de photos⁽²⁾
(si fonction souhaitée), appel de contrôle
et information immédiate en cas d'alarme



Photos transmises à l'abonné



Photos transmises au centre de surveillance
et à l'abonné

Détection de fumée⁽³⁾, appel de contrôle
et information immédiate en cas d'alarme

EN OPTION



Analyse de la situation par un opérateur du centre
de surveillance



Intervention sur place d'un agent de sécurité,
si nécessaire



Appel des forces de l'ordre, si nécessaire après levée
de doute conformément à la réglementation

EN OPTION⁽⁵⁾



Si nécessaire, organisation des mesures
de sauvegarde⁽⁴⁾ en votre absence :
gardiennage ou sécurisation des issues



Services pratiques

Pilotage à distance de votre système d'alarme
grâce à l'application mobile et à l'espace abonné



Service de notifications Signô



(1) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou
détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction
photo et pouvant s'adapter à la présence d'un animal
domestique). (2) La pose de détecteurs « photo » (5 au
maximum) nécessite une liaison Internet haut-débit
ou GSM (en option) avec le centre de surveillance.
(3) Détection de la fumée émise lors d'un départ
d'incendie : le détecteur et la sirène du système
d'alarme émettent un signal pour alerter les occupants
et permettre l'évacuation rapide des lieux. Les services
de secours sont alertés si nécessaire. (4) Frais facturés
par EPS et habituellement pris en charge dans le cadre
de votre assurance. (5) Service temporaire d'intervention
et de sauvegarde (voir au verso). La 1^{ère} semaine de service
est offerte. (6) Tarif "à partir de", pour un équipement hors
extensions et hors options (voir au verso). ** Matériel
de marque BIRDIE, hors caméras, détecteurs de fumée et
de monoxyde de carbone.

À partir de :

22,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour un appartement

27,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour une maison

À partir de :

32,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour un appartement

40,00 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour une maison

**L'installation et la mise en service
clé en main sans frais supplémentaires**


Un technicien-conseil se déplace chez vous, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

Transmission GSM

Optez pour ce service, si vous souhaitez doubler votre connexion principale (Internet ADSL / câble / fibre) avec le centre de surveillance. Cette option utilise le réseau de téléphonie mobile et peut ainsi prendre le relais en cas de coupure d'électricité ou de la liaison Internet. Ce service comprend l'abonnement GSM dédié au service ainsi que les communications.

3,00 € TTC
/ mois

Les extensions sécuritaires télésurveillées

	La télécommande standard	1,50 € TTC / mois
	La télécommande biométrique ⁽⁷⁾	2,50 € TTC / mois
	Le bouton d'alerte	1,00 € TTC / mois
	Le clavier	3,00 € TTC / mois
	Le détecteur d'ouverture	1,50 € TTC / mois
	Le détecteur de mouvement (équipé ou non de la fonction prise de photos ⁽²⁾)	3,00 € TTC / mois
	La sirène intérieure (une sirène est incluse dans l'équipement de base)	3,00 € TTC / mois
	La sirène extérieure avec flash	4,50 € TTC / mois

Les extensions risques domestiques télésurveillées

	Le détecteur de fumée (un détecteur inclus dans l'équipement de base en formule SÉRÉNITÉ)	1,50 € TTC / mois
	Le détecteur de monoxyde de carbone ⁽⁸⁾ Remise de 50 % sur les détecteurs supplémentaires, soit 1,50 € TTC / détecteur	3,00 € TTC / mois
	La sonde inondation	1,50 € TTC / mois

Les autres services

Tests de bon fonctionnement

■ Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance	inclus
■ Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement	inclus

Interventions techniques

■ Intervention de maintenance dans le cadre du service	inclus
■ Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance du système d'alarme (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, démontage en fin de contrat, ...)	65,00 € TTC / intervention

Interventions sécuritaires⁽⁹⁾

■ Formule SÉRÉNITÉ : intervention d'un agent de sécurité sur place si nécessaire	inclus
■ Formule CONFORT : service activable à tout moment, pour la durée de votre choix donnant lieu, en cas d'alarme confirmée, à l'intervention sur place d'un agent de sécurité et à l'organisation de mesures de sauvegarde. Dès que la durée cumulée des activations du service dépasse 7 jours, la semaine est facturée. Vous disposez alors d'une nouvelle semaine d'activation du service (sans interruption de service)	19,50 € TTC / semaine
■ Intervention hors des périodes d'activation du service d'intervention en formule CONFORT ou en cas de déplacements répétitifs, dus à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation, en formule SÉRÉNITÉ	89,90 € TTC / intervention

Mesures de sauvegarde

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés par EPS en cas d'effraction, sont facturés à l'abonné par EPS et généralement couverts par l'assureur dans le cadre du contrat d'assurance multirisque habitation	33,00 € TTC
■ L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due)	

(7) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (8) Dans la limite de 5 détecteurs de monoxyde de carbone. (9) Interventions sécuritaires non disponibles en Corse.

Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.123.600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. - Services proposés aux particuliers, sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum - Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement. - Tarifs TTC au 01/07/2024.

Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 (Strasbourg), n°216.10.31 (Verlinghem), n°162.00.31 (Vineuil) et n°241.21.31 (Tours) délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com). Cette certification atteste que la formalisation de la prestation de télésurveillance, la mise en continu des moyens de surveillance, la protection et la confidentialité des informations, le traitement des messages ou alarmes, le personnel et l'organisation sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. (CS 22265 - F 27950 Saint Marcel - www.cnpp.com).